



Estelle FREEDMAN, *Redefining Rape : sexual violence in the era of suffrage and segregation*

Cambridge Mass., Harvard University Press, 2013, 416 p.

Adrien Lherm



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/18859>

DOI : [10.4000/clio.18859](https://doi.org/10.4000/clio.18859)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2020

Pagination : 299-302

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Adrien Lherm, « Estelle FREEDMAN, *Redefining Rape : sexual violence in the era of suffrage and segregation* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 52 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 06 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/clio/18859> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.18859>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2021.

Tous droits réservés

Estelle FREEDMAN, *Redefining Rape : sexual violence in the era of suffrage and segregation*

Cambridge Mass., Harvard University Press, 2013, 416 p.

Adrien Lherm

RÉFÉRENCE

Estelle FREEDMAN, *Redefining Rape : sexual violence in the era of suffrage and segregation*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 2013, 416 p.

- 1 Récompensé par trois prix en 2014 (Prix Darlene Clark Hine de l'Organization of American Historians, Prix Frances Richardson Keller-Sierra de la Western Association of Women Historians, et Prix Emily Toth venant des Popular Culture and American Associations), l'ouvrage d'Estelle B. Freedman, professeur d'histoire des États-Unis à l'université de Stanford et spécialiste de l'histoire des femmes et de la sexualité en Amérique du Nord, *Redefining Rape : sexual violence in the era of suffrage and segregation*, retrace l'évolution de la notion de viol outre-Atlantique au cours du XIX^e siècle, et jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il parcourt plus de 150 ans d'initiatives destinées non seulement à redéfinir le terme, à populariser son emploi, et à élargir ou réviser le champ de son application en matière pénale, mais encore à arguer de sa menace pour faire avancer des causes aussi diverses et potentiellement conflictuelles que le vote des femmes, la suprématie blanche, ou la lutte contre la pratique du lynchage. Il s'attache à établir les enjeux complexes qui entraînent, et parfois divisent, les différents adeptes de sa détermination et de sa qualification avant la révolution sexuelle de la seconde moitié du XIX^e siècle.
- 2 La controverse sur « le viol légitime » de la campagne présidentielle de 2012 qui ouvre l'analyse rappelle au besoin qu'aux États-Unis, à l'aube du nouveau millénaire, le mot agite encore les sensibilités et fait toujours l'objet de variations sémantiques et

d'instrumentalisations politiques. Ce sont précisément les circonstances et débats qui nourrissent l'élaboration des différentes acceptions qui lui sont données aux premiers temps de la jeune nation ainsi que leurs diverses applications judiciaires (ou populaires et extra-judiciaires pour ce qui concerne le lynchage dans le Sud) qu'E. Freedman s'applique à restituer. Son étude est fondée sur les publications populaires ou spécialisées : sources émanant des victimes comme des agresseurs ou des réformateurs et des forces de l'ordre ; presse blanche et noire ; périodiques divers, par leurs tirages, fréquences, localisations, renoms ; magazines grand public ; journaux scientifiques, juridiques, médicaux ; écrits intimes et œuvres de fiction ; travaux de recherche et rapports officiels ; comptes rendus d'affaires et de procès, arrêts de cours et textes de loi, etc. Elle suit les évolutions du sens communément donné au viol, de l'Indépendance aux années 1930. Elle souligne que depuis l'héritage anglais du XVIII^e siècle, les pratiques, les mots qui les désignent, les représentations et contextes qui déterminent leur perception, les contextes dans lesquels elles se produisent et appellent d'éventuelles sanctions, tout comme la mise en œuvre et la sévérité de ces dernières n'ont cessé de susciter des débats, des réinterprétations, des tractations, et des réévaluations – d'une manière qui n'a rien de linéaire. Initialement cantonné à l'agression violente d'une jeune fille vierge ou d'une femme à la réputation de chasteté par un individu étranger de sexe masculin prenant le plus souvent les traits d'un Afro-Américain, le champ de leur acception s'ouvre peu à peu à de nouveaux délits jusque-là passés par préterition, négligés, ignorés, voire plus ou moins tolérés comme les exactions sexuelles d'adultes contre les jeunes et les enfants, les cas d'inceste, la pédérasie, le harcèlement dans l'espace public, les agressions conjugales. E. Freedman montre que cette extension de la catégorie du viol procède pour une part des transformations de la société, de l'expansion urbaine, des mutations du monde du travail, et plus généralement et concomitamment des mœurs. Elle découle du déclin des petites communautés rurales de l'interconnaissance et des rôles prescrits, de la nouvelle centralité de la ville populeuse et anonyme, de l'entrée progressive des femmes américaines dans la vie active moderne, de leur transformation en actrices majeures de la consommation, et de leur demande accrue de liberté de mouvement, d'autonomie et de sécurité dans les sphères d'activité qui sont désormais de plus en plus les leurs. La redéfinition du viol provient aussi de la mobilisation par les femmes blanches du Nord et leurs soutiens réformateurs des ressources politiques disponibles pour faire avancer leur cause : la revendication du suffrage contribue ainsi à leur affranchissement progressif et, en parallèle, à la réécriture du droit dans un sens qui garantit davantage leur protection contre d'éventuels agresseurs. E. Freedman fait assister le lecteur au patient travail de lobbying mené par des groupes de pression de multiples obédiences (suffragistes, garants des bonnes mœurs, anarchistes et adeptes de l'union libre) qui aboutit au relèvement de l'âge de la majorité sexuelle et à la caractérisation d'un éventail élargi de délits. Elle ne manque pas non plus de souligner les contradictions auxquelles ces démarches peuvent se heurter sur la longue durée : par exemple, la plus grande permissivité des années 1920 et la diffusion de nouvelles techniques d'approche entre jeunes gens remettent en question les codes « victoriens » qui informent les schémas consacrés de représentation des infractions ; l'attention portée à l'intégrité des enfants et des jeunes ignore la maturité précoce de nombre d'entre eux dans les milieux paupérisés des grandes villes comme l'usage tarifé que certains parmi eux font du sexe. Par-là, elle pointe les rapports de domination qui se donnent à voir, et tout particulièrement les manœuvres de l'« homme blanc » pour

conserver son pouvoir : la pratique du flirt ravive les soupçons et clichés liés à la supposée duplicité de la femme séductrice qui ont bien souvent servi d'excuses voire d'alibis à l'acquiescement d'agresseurs ; l'élévation de l'âge du consentement renforce le postulat de la fragilité de l'adolescente et la fiction de la femme innocente, proies des dangers de la sphère publique, ce qui justifie le maintien du régime du patriarcat.

- 3 L'utilisation du viol comme arme au service du pouvoir de « l'homme blanc » et les combats menés conjointement pour la redéfinition de l'un et la contestation de l'autre apparaissent plus encore dans le Sud esclavagiste puis ségrégationniste. Elle explique aussi la difficulté qu'ont eue les Noires à prendre part aux débats et exprimer leurs propres griefs. L'impunité sexuelle des maîtres envers leurs esclaves révèle le soubassement de l'ordre social qui prévaut non seulement pour cette partie des États-Unis, mais aussi pour l'ensemble du pays : le pacte civique à l'origine de la jeune république qui repose sur le principe du consentement individuel ne vaut que pour les hommes, les Blancs, et, dans les premiers temps, les propriétaires – à l'exclusion de tous les autres. Si les femmes du Nord finissent par le battre en brèche, elles n'associent pas à leur cause les Noires du Sud, loin de là ! Ce n'est que lorsqu'une partie de ces dernières aura migré vers les villes du Nord et que, dans les années 1920-1930, elles s'impliqueront pour dénoncer de leur côté les abus dont elles sont victimes de la part des hommes blancs que leurs revendications trouveront – et encore – quelque écho. Dans les États-Unis d'avant 1945, les polémiques sur le viol et les efforts menés pour le combattre restent fortement dissociés, médiatisés qu'ils sont par la question raciale. E. Freedman rappelle en effet avec force exemples que dès l'après-Guerre de Sécession, les rejetons des vieilles familles confédérées qui regagnent le pouvoir localement se servent de l'idéal de pureté féminine (blanche) et des clichés caricaturant les hommes noirs en créatures bestiales pour imposer aux anciens esclaves toutes sortes de discriminations et vider de leur contenu les droits acquis avec l'émancipation. Ils brandissent la thématique de la « préservation de la race » et la menace du viol par un Noir de la « Belle » du Sud pour étendre le régime de ségrégation et la terreur qui l'accompagne. La justice populaire appuie ce mouvement de reprise et de consolidation du pouvoir de « l'homme blanc » : l'accusation de contact physique entre un Afro-Américain et une femme blanche vaut comme remise en cause du dogme de la hiérarchie instituée des races et suffit à déclencher la capture, la torture, et l'exécution publique du premier, forcément perçu comme coupable. Les quelques initiatives et études qui dévoilent les impostures au cœur du système du lynchage, à l'instar des travaux d'Ida B. Wells, se révèlent impuissants à court terme à en contrecarrer les effets même si elles œuvrent à organiser la résistance des intéressé.es à ce système de domination. Ce sont surtout les révélations sur les agissements des hommes blancs envers les femmes noires dans les grandes villes du Nord qui contribueront à dessiller les yeux de la population et, indirectement, à désigner les injustices prévalant dans le Sud.
- 4 À travers l'histoire du viol, de ses usages et de sa qualification, c'est à une lecture d'une émancipation graduelle, tissée de paradoxes et marquée par les divisions, ou plutôt d'émancipations graduelles non automatiquement congruentes, et également pétries de contradictions, qu'invite E. Freedman : l'archéologie qu'elle fait de ces « convergences parallèles » offre une plongée particulièrement documentée et passionnante au cœur des apories passées (et toujours très présentes) des États-Unis.

AUTEURS

ADRIEN LHERM

Sorbonne Université/HDEA